



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 97583

Texte de la question

Mme Eva Sas attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le projet de fermeture de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge. En effet, au mois de mai 2016, la direction du groupe hospitalier Nord Essonne (regroupant les hôpitaux de Juvisy-sur-Orge, de Longjumeau et d'Orsay) a annoncé à son personnel la fermeture prochaine des hôpitaux de Juvisy-sur-Orge, de Longjumeau et d'Orsay pour créer un nouvel établissement qui pourrait voir le jour sur le plateau de Saclay en 2024. Ce nouveau développement va pourtant à l'encontre des objectifs avancés pour justifier la fusion des hôpitaux de Juvisy et Longjumeau en janvier 2016. Le dossier de présentation de la fusion des centres hospitaliers de Longjumeau et de Juvisy-sur-Orge datant de septembre 2015 mentionnait en effet que « la fusion de ces deux établissements se traduira par une refonte en profondeur de leurs organisations et du parcours des patients (...) (et) elle permettra de développer l'activité du centre hospitalier de Longjumeau et de réinstaller sur Juvisy une offre de soins qui n'y était plus pratiquée, repositionnant ainsi les établissements publics du Nord-Essonne comme des acteurs pivots de leur territoire ». L'annonce de la direction est d'autant plus difficile à comprendre que la situation financière de l'hôpital, longtemps grevée par des emprunts toxiques, s'est aujourd'hui assainie, et que la fréquentation en hausse au service des urgences (28 668 passages en 2015) démontre le caractère indispensable de cette offre de soins sur Juvisy. L'arrêt de ce service d'urgences peut engendrer des risques importants pour les populations de Juvisy, Athis-Mons, Viry-Châtillon et Savigny-sur-Orge, bassins de population qui connaissent une forte croissance démographique et où il est déjà de plus en plus difficile de trouver un médecin traitant. Chacun convient que le nouvel hôpital en projet à Saclay ne répond en rien aux besoins de soins de proximité des habitants de Juvisy et des communes alentour. Ce dernier se situerait à plus de 45 minutes en voiture et à 1 heure en transport en commun pour les habitants de la 7^e circonscription de l'Essonne. Enfin dernier point, l'équilibre financier du projet ne serait assuré que par la gratuité des terrains cédés par l'État sur le plateau de Saclay, une gratuité qui constitue bien entendu un manque à gagner pour les finances publiques. Elle souhaite donc l'interroger sur l'opportunité économique de cette opération, qui semble plus inspirée d'une politique systématique de regroupement hospitalier, que d'une étude fine des besoins du territoire. Elle souhaite surtout savoir quelles dispositions seront prises pour que l'offre de soins, notamment en matière d'urgences, soit assurée pour les juvisiens et les habitants des Portes de l'Essonne. Elle souhaite en effet l'alerter sur les risques que comporte ce projet dans un territoire qui, bien que proche de Paris, se transforme peu à peu en désert médical.

Données clés

Auteur : [Mme Eva Sas](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97583

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6451

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)